

Volume 3, Issue 2

December 2025

e-ISSN: 2959-9407 (online)
p-ISSN: 3006-4392 (printed)



SINZANG

SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES

Peleforo GON COULIBALY University

Côte d'Ivoire

www.revue-sinzang.net



SINZANG

**SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES**

Volume 3, Issue 2

DECEMBER 2025

e-ISSN: 2959-9407 (online)

p-ISSN: 3006-4392 (printed)

Logotype Copyright© Affi Yacinthe N'GORAN

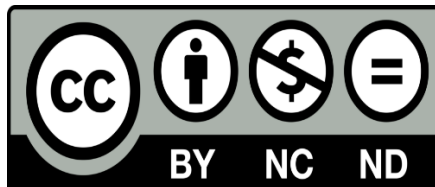
INDEXING AND REFERENCING

IMPACT FACTOR



TOGETHER WE REACH THE GOAL

SJIF 2024: 3.696



e-ISSN: 2959-9407 (online version)

P-ISSN: 3006-4392 (printed version)

INDEXING AND REFERENCING

AureHal : <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/922726>

Mirabel : <https://reseau-mirabel.info/revue/21446/Revue-Sinzang>

ISSN: <https://portal.issn.org/resource/ISSN/2959-9407>

SJIFACTOR: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23525>

EDITORIAL

Among the Senufos from the north of Côte d'Ivoire, the sacred grove is called "Sinzang". The first of these would date from the time of the patriarch and leader of Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). It is the tutelary space of the initiatory institute of the secret society: the Poro. These sacred forests exist in all the villages of the region and are highly protected and managed. The proof is that in their midst, adolescents perform the rite of passage leading them to the age of maturity. The "Sinzang" is also the centre of intergenerational knowledge transmission. Thus, the teaching of ancestral knowledge, ontology and cosmogony-contributing to the future spiritual, moral and social formation of the Senufo elite-is associated with this pantheon.

In line with this pedagogical and academic logic, the SINZANG Journal aims to promote African and Western humanities in Literature, Language, Communication and Education Sciences. To do this, it is part of a process of promoting the reflections and studies conducted by Teachers-Researchers and Researchers for the sustainable development of society.

As distinctive signs of "Sinzang", Jacqueline DELANGE, in *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifies among others the huts, earth cones and statues (masks). The visual identity of this magazine presents two masks, one symbolizing ancestral knowledge and the other Western science. The two facing the entrance of a sacred hut express the encounter of diverse knowledge put at the service of humanity. *In fine*, they export to other horizons, hence the idea of huts in perspective.

SINZANG is a pluridisciplinary and biannual peer-reviewed scientific journal. It is published in English and French but also accepts work written in German and Spanish. Moreover, depending on the requests made at the discretion of its review committee, it may issue special thematic publications and conference proceedings.

CONTACTS

Postal Address: BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email: revuesinzang@gmail.com

Telephone: +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Website: www.revue-sinzang.net

EDITORIAL BOARD

Director of Publication: Daouda COULIBALY, Full Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

Editor-in-Chief: Casimir KOMENAN, Associate Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

Computer Graphics and Dissemination: Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen,

Alassane OUATTARA University

Subeditors

Dr. Souleymane TUO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Kouakou Antony ANDE, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Alama OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Youssouf FOFANA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire

Drafting Board

Dr. Daouda COULIBALY, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Moussa OUATTARA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Evrard AMOI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Adama SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Dr. Dolourou SORO, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Dr. Yehan Landry PENAN, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Yao Katamatou KOUMA, University of Lomé, Togo
Dr. Oko Richard AJAH, University of Uyo, Nigeria
Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Jean-Paul ABENA, Teacher Training School of Bertoua, Cameroon
Dr. Resnais Ulrich KACOU, Jean Lorougnon GUEDE University, Côte d'Ivoire
Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Le Patrice LE BI, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Issiaka DOUMBIA, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Dr. Siaka FOFANA, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire

REVIEW COMMITTEE

Philippe Toh ZOROB, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Associate Professor, Ambrose Alli University, Nigeria
André KABORE, Associate Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Aboubacar Sidiki COULIBALY, Associate Professor, University of Humanities of Bamako, Mali
Mariame Hady WANE, Associate Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Kandayinga Landry YAMEOGO, Associate Professor, Norbert Zongo University, Burkina Faso
Zouakouan Stéphane BEUGRE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Eckra Lath TOPPE, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Sati Dorcas DIOMANDE, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Martin Armand SADIA, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

SCIENTIFIC COMMITTEE

Daouda COULIBALY, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professor, Félix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professor, Jean Moulin University, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professor, University of Yaoundé I, Cameroon
Fallou MBOW, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Mamadou DRAME, Professor, Cheikh Anta Diop University, Senegal
Georis Bertin MADEBE, Professor, Omar Bongo University, Gabon
Alain SISSAO, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professor, University of Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professor, Joseph Ki-Zerbo University, Burkina Faso
Vamara KONE, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professor, Felix Houphouët-Boigny University, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Associate Professor, Peleforo GON COULIBALY University, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Associate Professor, Alassane Ouattara University, Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

Chez les Sénoufos du nord de la Côte d'Ivoire, le bosquet sacré est communément appelé « Sinzang ». Les premiers du genre dateraient de l'époque du patriarche et chef de Korhogo SORO Zouakagnon (1840-1894). C'est l'espace tutélaire de l'institut initiatique de la société secrète : le Poro. Lieux fortement protégés et aménagés à l'envi, ces forêts sacrées existent dans tous les villages de la région. La preuve en est qu'en leur sein, les adolescents effectuent le rite de passage les amenant à l'âge de la maturité. Le « Sinzang » est aussi le haut lieu de la transmission de la connaissance intergénérationnelle. Ainsi, l'enseignement du savoir ancestral, de l'ontologie et la cosmogonie- contribuant à la formation spirituelle, morale et sociale de l'élite Sénoufo de demain-est associé à ce panthéon.

S'inscrivant dans cette logique pédagogique et académique, la Revue SINZANG ambitionne de faire la promotion des humanités tant africaine qu'occidentale dans le domaine de la Littérature, des Sciences du Langage, de la Communication et de l'Éducation. Pour ce faire, elle s'inscrit dans une démarche de vulgarisation des réflexions et des études menées par les Enseignants-Chercheurs et des Chercheurs pour le développement durable de la société.

Comme signes distinctifs du « Sinzang », Jacqueline DELANGE, dans *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique noire*, identifie entre autres les cases, les cônes en terre et les statues (masques). L'identité visuelle de cette revue présentant deux masques, l'un symbolisant le savoir ancestral et l'autre la science occidentale. Les deux se faisant face à l'entrée d'une case sacrée expriment la rencontre de connaissances diverses mis au service de l'humanité. In fine, elles s'exportent vers d'autres horizons ; d'où l'idée des cases en perspective.

SINZANG est une revue pluridisciplinaire à comité de lecture et scientifique. Elle est bilingue : éditée en anglais et en français. Mais elle accepte également les travaux écrits en allemand et en espagnol. C'est une revue semestrielle, tenant deux parutions l'an. Au demeurant, elle peut

procéder, selon les demandes ou les sollicitations formulées à l'appréciation de son comité de lecture, à des parutions spéciales thématiques et à la diffusion d'actes de colloque.

CONTACTS

Adresse Postale : BP 1328 Korhogo, Côte d'Ivoire

Email : revuesinzang@gmail.com et sinzangarticles@revue-sinzang.net

Téléphone : +225 07 47 32 80 55 / +225 0709540314

Site internet : www.revue-sinzang.net

COMITE ÉDITORIAL

Directeur de publication : Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Rédacteur en chef : Casimir KOMENAN, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Infographie et Diffusion : Dr KOUAKOU Kouadio Sanguen, Université Alassane OUATTARA, Côte d'Ivoire

Secrétariat de rédaction

Dr. Souleymane TUO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Kouakou Antony ANDE, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Alama OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Youssouf FOFANA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Comité de Rédaction

Dr. Daouda COULIBALY, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Moussa OUATTARA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Evrard AMOI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Adama SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Dolourou SORO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Dr. Yehan Landry PENAN, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Yao Katamatou KOUMA, Université de Lomé, Togo

Dr. Oko Richard AJAH, Université d'Uyo, Nigéria

Dr. Boua Paulin AKREGBOU, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Jean-Paul ABENA, École Normale Supérieure de Bertoua, Cameroun

Dr. Resnais Ulrich KACOU, Université Jean Lorougnon GUEDE, Côte d'Ivoire

Dr. Gervais-Xavier KOUADIO, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Le Patrice LE BI, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Issiaka DOUMBIA, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire

Dr. Siaka FOFANA, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Comité de Lecture

Philippe Toh ZOROB, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Anthony AIZEBIOJE-COCKER, Maître de Conférences, Ambrose Alli University, Nigeria
André KABORE, Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali
Mariame Hady WANE, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Kandayinga Landry YAMEOGO, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo University, Burkina Faso
Zouakouan Stéphane BEUGRE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Eckra Lath TOPPE, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Sati Dorcas DIOMANDE, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Martin Armand SADIA, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

Daouda COULIBALY, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kasimi DJIMAN, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Anne Claire GNIGNOUX, Professeur Titulaire, Université Jean Moulin, Lyon 3, France
Désiré ANTANGANA KOUNA, Professeur Titulaire, Université de Yaoundé I, Cameroun
Fallou MBOW, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Mamadou DRAME, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
Georis Bertin MADEBE, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
Alain SISSAO, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina-Faso
Kodjo Ruben AFAGLA, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
Honorine SARE-MARE, Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
Vamara KONE, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Kouamé ADOU, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
Obou LOUIS, Professeur Titulaire, Université Felix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
Kouadio Antoine ADOU, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire
Koffi Syntor KONAN, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

TABLE OF CONTENTS
TABLE DES MATIERES

- 1. GASTRONOMIE, COMMUNICATION ET PRINCIPES DE MARQUAGE SYMBOLIQUE DANS LA PROMOTION DU TOURISME LOCAL IVOIRIEN**
..... Khan KOUAME (khankouame@gamil.com/
.....Sainghot SOUMAHORO (sainghotsoum777@gmail.com) (Côte d’Ivoire) _ P.1-24
- 2. EFFICACITÉ DU SPONSORING DES PARRAINEURS DE LA LIGUE DES CHAMPIONS UEFA 2025 EN TERMES D’ATTITUDE SUR LES POPULATIONS KORHOGOLAISES**
.....Katia OUATTARA (ouattarakatia@yahoo.com) (Côte d’Ivoire) _P.25-42
- 3. L’ORPAILLAGE ILLÉGAL, FACTEUR DE RISQUE SUR LA SANTÉ ET L’ENVIRONNEMENT NATUREL : CAS DE ZAGUINASSO EN CÔTE D’IVOIRE**
.....Doffou Brice Anicet YAVO (anicetyavo@upgc.ci) /
Francis Pacôme KOUAKOU (kouakoufp@yahoo.fr) (Côte d’Ivoire) _P.43-57
- 4. YA KOI DE CHARLES NOKAN : UNE DRAMATISATION DU TRAGIQUE**
.....Bangali DOUMBIA (bangalidoumbia.bd@gmail.com) (Côte d’Ivoire) _P.58-70
- 5. MODERNITY: A NECESSARY EVIL? A POSTCOLONIAL READING OF ISHMAEL BEAH’S *RADIANCE OF TOMORROW***
.....Kouakou Antony ANDE (andekouakou@yahoo.fr) (Côte d’Ivoire) _P.71-83
- 6. ORAL LEGACIES IN ANDRÉ BRINK’S *A CHAIN OF VOICES AND IMAGININGS OF SAND***
..Oumarou DIABAGATE (Oumaroudibagate75@gmail.com) (Côte d’Ivoire) _P.84-100
- 7. GENRE DES ENSEIGNANTS, TYPE D’ÉVALUATION ET PERFORMANCES SCOLAIRES DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE**
.....Zakari MAHAMADOU (zakmohd4@yahoo.fr) (Niger) _P.101-116
- 8. STYLE IN SOME SELECTED POEMS BY ATUKWEI JOHN OKAI AND WYSTAN HUGH AUDEN**
.....Sansan SIB (sibsansan01@gmail.com) (Côte d’Ivoire) _P.117-136
- 9. LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT D’UNE CONSCIENCE D’OPÉRATIONS MÉTALINGUISTIQUES DANS L’ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE DES LANGUES ÉTRANGÈRES**
....Kouakou Yannick KONDRO (yannickkondro@yahoo.fr) (Côte d’Ivoire) _P.137-150
- 10. CHARACTERS AND DYSTOPIA IN THOMAS HARDY’S *THE RETURN OF THE NATIVE***
.....Julien Tanoé AFFI (affijulien@gmail.com) (Côte d’Ivoire) _P.151-161

11. CONTRIBUTION DE L'IRONIE AU STYLE DU ROMAN *LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES* D'AHMADOU KOUROUMA

.....Abdoulaye SERE (lucasere2015@gmail.com) /
Tégawendé Donatien NANA (tegawendedonatienana@gmail.com) (Burkina Faso)
P_162-175

12. LESLIE SILKO MARMON'S CEREMONY: THE CARICATURE OF THE INDIANS' ALIENATION

.....Acho Patrice ADOUPO (adoupo_acho@yahoo.fr) (Côte d'Ivoire) _P.176-191

13. LECTURE INTERSECTIONNELLE DU FÉMINICIDE ET DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES DANS *SALVAGE THE BONES* ET *SING, UNBURIED, SING* DE JESMYN WARD

.....Selay Marius KOUASSI (lebonselay@yahoo.fr) (Côte d'Ivoire) _P.192-208

14. ANALYSE STYLOLINGUISTIQUE DE *BISTOURI DES LARMES* DE RAMONU SANUSI

Eiloghosa ENOGIOMWAN (Eiloghosa.enogiomwan@uniben.edu)
(Nigéria) _P.209-226

15. LE RYTHME NARRATIF DE LA SUBORDINATIVE RELATIVE DANS LES STRUCTURES PROVERBIALES

.....Kouadio Wilfried Cédric N'DRI (cedrickouadio@gmail.com)/
.....Mohamed CAMARA (mohcame@yahoo.fr) (Côte d'Ivoire) _P. 227-239

16. THE AMERICAN POLICE AS A TOOL OF WHITE SYSTEMIC OPPRESSION: A STUDY OF ANGIE THOMAS' *THE HATE U GIVE*

.....Ollo Désiré HIEN (hiendesire6@gmail.com) (Côte d'Ivoire) _P.240-250



SINZANG

SCIENTIFIC JOURNAL OF LITERATURE, LANGUAGE,
COMMUNICATION AND EDUCATIONAL SCIENCES

LE RYTHME NARRATIF DE LA SUBORDINATIVE RELATIVE DANS LES STRUCTURES PROVERBIALES

Kouadio Wilfried Cédric N'DRI
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
Email: cedrickouadio@gmail.com

Mohamed CAMARA
Université Alassane Ouattara, Cote d'Ivoire
Email : mohcame@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le présent travail porte sur la description des caractéristiques syntaxiques et sémantiques de la subordination relative dans le discours proverbial. Les théories grammaticales mobilisées sont la grammaire traditionnelle, la grammaire générative et la grammaire de l'énonciation. La subordination relative, dans la structure narrative du proverbe, est liée à un syntagme nominal de la proposition principale. Ce groupe nominal appelé antécédent du relatif est placé en tête de la proposition relative. Les recueils proverbiaux, influencés par l'environnement Africain, constituent un trésor pédagogique dans la propagation des valeurs morales. Dans cette section, il sera question de voir si la dénomination de la subordination relative a le même sémantisme dans les énoncés proverbiaux, et comment se comporte-elle dans la structure proverbiale ? Ainsi, les relatives au sein des différentes structures proverbiales sont marquées de style particulier de chaque communauté. Il s'agira pour nous de décrire et d'étudier le sens des relatives en corrélation avec un nombre pléthorique de proverbes de divers horizons africains.

Mots clés : *discours, proposition, proverbe, pronom relatif, subordination.*

THE NARRATIVE RHYTHM OF THE RELATIVE SUBORDINATE IN PROVERBIAL STRUCTURES

ABSTRACT

This work focuses on describing the syntactic and semantic characteristics of relative subordination in proverbial discourse. The grammatical theories used are traditional grammar, generative grammar, and the grammar of enunciation. Relative subordination, in the narrative structure of the proverb, is linked to a noun phrase in the main clause. This noun phrase, called the antecedent of the relative, is placed at the head of the relative clause. Proverbial collections, influenced by the African environment, constitute a pedagogical treasure trove in the propagation of moral values. In this section, we will examine whether the naming of relative clauses has the same semantics in proverbial statements, and how does the relative clause behave within the proverbial structure? Thus, relative clauses within different proverbial structures are marked by the particular style of each community. Our aim will be to describe and study the meaning of relative clauses in relation to a plethora of proverbs from various African backgrounds.

Keywords: *clause, proverb, relative pronoun, subordination.*

INTRODUCTION

Le discours proverbial, transcrit à l'écrit, constitue une richesse culturelle dans l'univers africain. Dans la tradition africaine, il est très riche en oralité et en héritage culturel. Il constitue une occasion favorable dans la description de la typologie de la subordonnée relative. Ce patrimoine linguistique est manifeste dans les phrases complexes qui offrent des possibilités d'expression plus riches et nuancées. Le pronom relatif est un marqueur linguistique essentiel dans le discours proverbial. Il rattache deux propositions, dans l'optique d'assurer la cohérence et la progression dans la narration liée au proverbe africain. La proposition subordonnée relative est une phrase subordonnée qui apporte une précision ou une information supplémentaire sur un mot appelé antécédent dans la proposition principale. Elle est introduite par un pronom relatif. Elle appartient au groupe nominal et joue le plus souvent le rôle de qualifiant. Dans la tradition africaine, l'utilisation du pronom relatif influe sur la structure narrative du proverbe. Quelle est la structure de la subordination relative dans le proverbe ? Comment construire une proposition relative ? Ainsi, nous voulons mettre en évidence les caractéristiques syntaxiques, sémantiques, pragmatiques de la subordination relative en recourant aux proverbes Africains.

1. LA DIMENSION DU MORPHÈME RELATIF DANS LA STRUCTURE PROVERBIALE

Le morphème relatif assure la cohésion et la progression narratives du discours proverbial. Elle s'appuie sur les éléments introducteurs de la relative à antécédent et de son positionnement dans l'énoncé.

1.1 Les éléments introducteurs de la relative à antécédent

La subordonnée relative dépend d'une proposition principale et joue le plus souvent le rôle de représentant ou de qualifiant. O. Riemann et H. Goelzer (2010, p.420) déclarent que « elles sont unies à une proposition principale par un relatif défini ou indéfini ». La proposition relative à antécédent est introduite par un pronom relatif animé ou non animé qui est doté de trois caractéristiques principales. Elle se place au début de la proposition subordonnée et marque la subordination, elle est corréférent à son antécédent et identifie sa propre fonction dans la phrase.

- (1) « L'orphelin qui nage tient la tête au-dessus de l'eau »

« Qui » est un pronom anaphorique. Il est lié à son antécédent « orphelin ». Son usage dépend de la nature du syntagme nominal animé qu'il représente. La structure « l'orphelin qui nage » représente la subordonnée relative, laquelle par voie de conséquence, joue le rôle de relative complément L'orphelin, en dépit des épreuves rencontrées, se donne tous les moyens pour subvenir à ses besoins les plus élémentaires, car il est exposé à toute menace potentiellement fatale. J. Dubois (1994, p 406) « qualifie le pronom relatif qui se substitue au nom de pronom représentant ». Quant à A.M.Garagnon et Frédéric F. Calas (2002, p.42), « si l'antécédent est animé, on emploie indifféremment l'un ou l'autre. en revanche, si l'antécédent est inanimé, il faut employer les pronoms relatifs composés. »

(2) « Le voleur paie la poule qu'il n'a pas volée »

Dans l'énoncé relatif, le voleur a une renommée défavorable dans son environnement. En raison de son état moral défaillant, Il est toujours accusé pour toutes les fautes commises par lui ou par une tierce personne. On peut scinder l'énoncé en deux séquences: (Le voleur paie la poule // le voleur n'a pas volé la poule.). Par le biais du mécanisme de la relativisation, l'introduction du pronom relatif « qui » permet au locuteur d'éviter la répétition du syntagme nominal « poule » .Dès lors ,la seconde séquence de l'énoncé proverbial « qu'il n'a pas volé » vient s'agglutiner à la première partie « le voleur paie la poule » pour construire la phrase proverbiale « le voleur paie la poule qu'il n'a pas volé ».Aussi, le mécanisme de relativisation conduit-il la structure phrastique « le voleur n'a pas volé la poule » à se combiner à l'énoncé « le voleur paie la poule »,en donnant la relative « qu'il n'a pas volé ».Ainsi, « qui », le marqueur introducteur de la proposition subordonnée relative offre le choix à l'interlocuteur d'éviter la répétition superflue du syntagme nominal « la poule ». Le caractère anaphorique du pronom permet de ne pas répéter le sujet ou l'antécédent : « la poule ». En l'absence du pronom relatif « qui », ces deux structures proverbiales deviennent bistructurales et constituent deux phrases distinctes avec des sujets identiques.

1.2 Le positionnement du pronom relatif

La proposition subordonnée relative peut se scinder en deux constituants immédiats que sont d'une part le pronom relatif et d'autre part le reste de la subordonnée relative. Nous pourrions schématiser ce découpage comme suit : Pronom relatif // proposition subordonnée relative.

(3) : « L'arbre qui fructifie sur une branche se fend ».

(4) : « Le sauveur qui fait trop de sauts se brise une jambe et les sauts cessent »

En (3), l'arbre est doté de la capacité surnaturelle de produire abondamment de fruits à la communauté. Malheureusement, il finit par être essoufflé en raison de la forte demande excessive et permanente des hommes. En (4), l'homme providentiel exerce un effort physique et intellectuel intense. Il se met bénévolement à la disposition de la société pour accomplir les tâches utiles. Il se montre bienveillant envers autrui. Avec l'usure du temps, arrivé à une limite personnelle, il n'arrive plus à apporter son concours ou à joindre ses efforts aux siens. Et les syntagmes nominaux « l'arbre » et « le sauveur » appelés antécédents sont représentés par le pronom relatif « qui ». L. Tesnière (1988, p 14) « préfère les qualifier de source sémantique en lieu et place d'antécédent ». On aura alors les constructions subordinatives suivantes :

(3a) Qui fructifie sur une branche se fend ;

(4a) Qui fait trop de sauts se brise une jambe et les sauts cessent ;

Les deux constructions subordinatives sont composées de deux constituants immédiats, le SN et le SV :

SN₁ = qui

SN₂ = qui

SV₁ = fructifie sur une branche se fend

SV₂ = fait trop de sauts se brise une jambe et les sauts cessent

Le premier constituant immédiat est le syntagme nominal (SN), avec pour référent le pronom relatif « qui », et les seconds constituants immédiats sont les syntagmes verbaux (SV) étiquetés comme suit : (fructifie sur une branche se fend) et (fait trop de sauts se brise une jambe et les sauts cessent).

2. DEUX TYPES DE RELATIF ADJECTIVAL : LA RELATIVE DÉTERMINATIVE ET LA RELATIVE EXPLICATIVE

La relative déterminative et la relative explicative représentent deux modèles de relative avec antécédent appelées relative adjectivale. En effet, C. Bailly (1950, p 58-59) révèle une homogénéité entre la relative déterminative et la relative explicative. Il note que « On peut faire la même distinction entre l'apposition explicative et l'apposition déterminative. L'explicative est au fond une coordonnée monorème, même différence entre l'épithète explicative et la déterminative. »

2.1. La relative à valeur déterminative ou restrictive

La subordonnée relative déterminative ou restrictive est indispensable au sens de la phrase. Elle limite l'extension de l'antécédent qu'elle accompagne. Sa suppression modifie considérablement le sémantisme du contenu du message véhiculé.

(5) « Un fruit qui tombe dans l'eau ne devient pas un poisson »

La suppression de la relative déterminative modifierait énormément le sens de la phrase. Dans cet exemple, la relative « qui tombe dans l'eau » réduit considérablement le champ de désignation du syntagme nominal « fruit ». En effet, dans le cas d'espèce, « le fruit qui tombe dans l'eau » ne diffère pas de celui du fruit ordinaire. Il reste semblable aux autres, en dépit de son environnement atypique. La relative vient donc apporter une précision de taille, en ce qui concerne l'antécédent. Elle précise et identifie certains éléments d'un groupe. Ce faisant, J. Bastuji (1974, p 8) note « qu'elle restreint le domaine aux seuls éléments auxquels s'applique la propriété qu'elle énonce ». Elle apporte un enrichissement sémantique à la phrase. Aussi, au niveau de la relative déterminative, l'énoncé ne contient-il ni pause à l'oral ni virgule à l'écrit entre l'antécédent et la proposition. Ainsi, nous pouvons avoir les exemples suivants :

(6) : « L'homme qui passe son temps à hurler n'aura jamais sa proie »

La phrase « L'homme qui passe son temps à hurler » désigne un type d'homme, avec un caractère précis et une particularité singulière. Ainsi, le proverbe fait référence à l'action, par opposition aux paroles et aux discours. L'homme exerce une action ou une influence réelle sur un ensemble d'actes, afin de réaliser ses desseins. La suppression de l'énoncé modifie le sens de la phrase qui est « l'homme n'aura jamais sa proie ». La relative déterminative exerce donc une partition sur le groupe nominal. Elle appartient à la classe des relatives adjectives, lesquelles sont indispensables à la complétude sémantique de la phrase, Son effacement porte atteinte à la valeur de vérité que transmet la phrase dans un énoncé donné. Elle apporte une information supplémentaire au sémantisme du syntagme nominal, si bien que l'ensemble de la phrase laisse transparaître une compréhension aisée.

2.2. La relative explicative ou appositive

La relative explicative fait partie intégrante de la grande classe des relatives adjectives. Elle est souvent séparée de la principale par une pause, et d'une virgule dans la langue écrite. Elle est facultative et effaçable. M.Riegel et alii révèlent en ces termes (2021, p 484) « La relative est explicative ou appositive lorsqu'elle ne joue aucun rôle d'identification dans l'identification référentielle de l'antécédent. Elle peut alors sans dommage pour cette identification, être supprimée ». Elle ne délimite pas l'extension du terme qu'elle accompagne, car, sa suppression n'altère point le sens véhiculé par le discours.

(7) « Le guérisseur, qui a faim, soigne de feuille pour se soigner »

La relative appositive a une valeur explicative. Elle est coréférentielle au syntagme nominal « le guérisseur », nommé également antécédent. Elle fournit une explication en essayant d'apporter des informations supplémentaires au groupe nominal auquel elle est liée. Celui qui est censé apporter un bon qualitatif à l'amélioration de la santé dit-on, se trouve privé de nourriture, de vivres, de bien-être. Il se voit contraint de faire usage de sa science pour acquérir le bien matériel. En outre, la relative explicative peut souvent être essentielle ou occasionnelle.

(8) Un fruit qui tombe dans l'eau ne devient pas un poisson

(9) La mort est un mal qui se transmet l'un à l'autre

En (8), la relative explicative essentielle est une relative qui a pour référent ou antécédent le nom commun « fruit », précédé de « un », déterminant indéfini ». Aussi, la suppression de cette relative modifiera-elle la complétude sémantique de l'énoncé. M. Riegel et al(...) diront donc que « leur suppression a pour effet de produire un énoncé non pertinent, généralement un truisme dépourvu de tout intérêt ». En raison de leurs référents qui sont loin d'être identifiables, P.Le Goffic (2019, p 223) soutient que « la classification des relatives est fonction de la nature de leurs antécédents qui doit être cadré dans un champ bien précis ».

En supprimant la relative, nous aurons ceci : « un fruit ne devient pas un poisson ». La phrase devient acceptable, mais dans la communication, elle est dépourvue d'intérêt. La suppression des relatives explicatives essentielles porte

atteinte à la complétude sémantique de la phrase. Néanmoins, il n'en est pas ainsi pour certaines relatives explicatives dites « accidentelles »

En (9), on a une relative accidentelle. M.Riegel et al (19... P 806) parlent de « relative occasionnelle ou relative accessoire ». La perte définitive de la vie d'un être vivant est un processus irréversible et éprouvant. Cette séparation définitive atteindra chaque entité vivante à tour de rôle. Aucun être vivant ne pourra y échapper. Dès lors, la suppression ne remet pas en cause le sens de la phrase. Elle ne porte aucunement atteinte à la complétude sémantique de la phrase. Son effacement n'influence pas la pertinence de l'énoncé. Ainsi, la différence entre relative déterminative ou essentielle et la relative explicative ou accidentelle dépend de la valeur des modificateurs (GN : adjectifs, syntagme prépositionnels). A cet effet, M.Riegel et al (19... P 342) affirment en ces mots : « Le rapport est déterminatif lorsque les modificateurs sont nécessaires à l'identification du référent du GN et le rapport est explicatif, lorsque les modificateurs ne restreignent pas l'extension du nom. Leur effacement n'influence pas la valeur référentielle du GN ». En outre, au niveau de l'intonation, la proposition subordonnée relative à valeur explicative et la proposition subordonnée relative à valeur déterminative ne possèdent pas le même statut. Pendant que la proposition subordonnée relative à valeur déterminative est toujours liée à son antécédent, la relative explicative est écartée de son antécédent par une pause :

(10). « Le guérisseur, qui a faim, soigne de feuille pour se soigner »

Le découpage de la phrase donne trois parties totalement distinctes.

(10a) « Le guérisseur /, qui a faim, / se trompe de feuille pour se soigner // »

La relative, /, qui a faim / indique une pause dont l'importance relative est variable. Une courte pause avant et après sa lecture traduit cette valeur non déterminative. La proposition / qui a faim /, sépare deux groupes rythmiques, au niveau de la mélodie, « le guérisseur » et « se trompe de feuille pour se soigner ». Elle jouera le rôle de césure entre les parties mélodiques. Mario Rossi (2000) soutient que « les groupes rythmiques de la structure phrastique énonciative sont partagés en deux courbes au niveau de la mélodie et que la première partie mélodique, qui finit sur la note la plus croissante correspond à la proposition subordonnée relative ». L'intonation permet de distinguer à l'oral la différence entre relative explicative et relative déterminative. La marque de ponctuation qui distingue à l'écrit ces deux sortes de propositions subordonnées relatives est bien évidemment « la virgule ». Girault-Duvivier (1819,

p.990-991) note que « Il faut mettre entre deux virgules toute proposition explicative, et écrire, sans virgule, toute proposition déterminative. Une proposition explicative est celle qu'on peut retrancher de la phrase sans altérer le sens de la proposition principale. »

3. D'AUTRES TYPES DE RELATIONS SUBORDINATIVES

Les divers types de relations subordinatives concernent ici les propositions subordonnées relatives substantives et les phrases clivées et pseudo clivées. Dans ces différents cas, le pronom relatif est constamment positionné en début de phrase.

3.1 Les propositions subordonnées relatives substantives

La proposition subordonnée relative substantive est une relative qui n'admet pas au premier contact un antécédent. Elle joue le rôle d'un substantif et est appelée relative substantive. On dira que cette relative substantive est indéfinie. Elle peut être introduite par les pronoms relatifs « qui » et ses variantes « quiconque ; quoi ; où ». Le pronom relatif « qui » est fréquemment en tête de phrase. La proposition subordonnée relative substantive indéfinie est courante dans les proverbes.

(11) Qui osera dire : Monsieur Éléphant a pété ?

La subordination relative introduite par « qui », au début de l'énoncé, est en fonction sujet. M.Riegel et al (2021, p 816) soulignent que « étant donné que le relatif ne possède pas d'antécédent, cette sorte de subordonnée relative a la même distribution qu'un groupe nominal. Ainsi, elles sont dites substantives. » Ainsi, on refuse d'étaler les carences ou les erreurs d'une autorité très puissante, dont le caractère est marqué par une absence d'indulgence. L'excès de la sévérité de l'autorité prêt à punir ou à blâmer, est un péril permanent qui empêche le commun des mortels de jouir de la liberté sous toutes ses formes. Le pronom relatif en tête de phrase incarne tous les attributs d'un antécédent animé, lesquels sont transférés au verbe qui est sous sa dépendance. Ainsi, F. Calas et A.M. Garagnon (2002, p. 51) désignent la relative substantive comme « une relative incorporée ». Tous les pronoms relatifs sont en position sujet et jouent le rôle d'antécédent. Ils sont toutes des relatives substantives indéfinies, car le référent se rapporte à un être animé qu'on ne peut définir avec précision. « Qui » en position sujet ici n'a pas une valeur de notoriété. Il pourrait désigner n'importe qui, quiconque, tout en exprimant une idée plus ou moins vague. Le pronom relatif indéfini « quiconque » est l'équivalent du pronom relatif en position sujet. M.Riegel et al (p 816) diront ainsi que les relatives substantives indéfinies « sont

introduites par le pronom sans antécédent qui ou par sa variante quiconque » (Grammaire méthodique du français, p.816). Par substitution, nous aurons donc :

(11a) Quiconque (Qui) osera dire : Monsieur Éléphant a pété ?

Le pronom relatif indéfini « Quiconque » qui se substitue au pronom relatif « qui » en fonction sujet, sans affecté la complétude sémantique de la phrase, devient un critère pertinent dans la reconnaissance de la relative substantive indéfinie, laquelle ne peut être supprimée sans conséquence. Sa suppression aura pour conséquence l'incomplétude sémantique de la phrase. Frédéric Calas dira à cet effet Ainsi, la suppression de la relative substantive crée des dommages au niveau de la cohérence syntaxique et sémantique de la phrase ». En ce qui concerne leurs propriétés, elles ne sont pas déplaçables, en revanche, la relative substantive contenant un adverbe circonstancielle de lieu peut se situer au début, au milieu ou à la fin de l'énoncé.. A.M.Garagnon (p 51) dit à cet effet : « Si les relatives substantives exerçant les fonctions essentielles ne sont pas déplaçables, en revanche, il serait tout à fait possible de déplacer la relative, complément circonstanciel de lieu ». En outre, lorsque le pronom relatif qui introduit la relative substantive (indéfinie ou périphrastique) est où, on dit que la relative est locative.

(12) Où le doigt disparaît, le corps disparaît également »

La situation de détresse qui affecte le doigt n'épargne pas non plus le reste du corps. La souffrance occasionnée par des circonstances défavorables amène tout le corps à subir les mêmes dommages. Les relatives introduites par « où » sont également sans antécédent. Le pronom relatif a la fonction de complément de lieu dans la relative. Appelée relative locative, elle peut être complément d'objet direct ou indirect du verbe de la principale.

3.2 Les phrases clivées et les pseudo-clivées (ou semi-clivées)

La phrase clivée est une phrase complexe scindée en deux propositions totalement liées l'une à l'autre, et ayant le même contenu sémantique. En français, il existe deux types de constructions clivées : les phrases clivées et les phrases pseudo-clivées. P.le Goffic (2019, p 22) note que : « On appelle 'clivage' le procédé qui consiste à mettre en relief un constituant X d'une phrase au moyen [...] de 'c'est X qui ' ou ' c'est X que ' »

3.2.1 Les phrases clivées

La phrase clivée est un type de phrase dont l'intérêt est l'extraction d'un élément en le plaçant en tête de phrase. L'élément mis en relief par extraction est le présentatif « c'est » suivi du pronom relatif « qui »

(13). « C'est l'envie qui nous tue »

La phrase est similaire à la proposition simple, « l'envie nous tue ». L'effet obtenu est une focalisation. En effet, la partie qu'on souhaite focaliser est introduite par le présentatif « c'est » (c'est l'envie) et la partie focalisée est suivie d'une relative introduite « qui ». Le sujet focalisé est « l'envie ». Le verbe de la relative « tuer » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet « envie ». Grevisse et Goose (2011, p162) disent que « La phrase clivée est une forme de gallicisme, autrement dit, un élément est mis en extraction avec c'est suivi du relatif », l'aspiration intense envers ce qu'on désire peut se manifester de diverses manières conduit souvent à des passions criminelles. Elle finit par nous consumer de l'intérieur. M. Riegel et al (2021, p 726) vont plus loin en disant que « la structure extraite est appelée « focus » ou foyer. Contrairement au détachement qui sera bien visible dans les pseudo-clivées, l'élément focalisé ne constitue guère le thème de la phrase, mais le « propos ». Le terme focalisé est « l'envie ». Le sujet d'identification est précédé par le marqueur d'identification « c'est ». Dans la structure clivée, « l'envie » a été extrait dans la structure plate, « l'envie nous tue » Elle peut être identifiée à ce « qui nous tue ». Cela met en relief le fait que c'est l'envie qui nous tue et pas autre chose. Nous avons affaire donc à un énoncé qui apporte la concrétisation. L'énoncé ordinaire a été divisé (ou clivé) en deux parties.

3.2 La phrase pseudo-clivée (ou semi-clivée)

La phrase pseudo-clivée ou semi-clivée est un procédé de focalisation très fréquent dans la langue française. Elle est construite à partir d'une proposition relative contenant le thème et d'une partie introduite par le présentatif « c'est » nommé le propos. Mais l'ordre est l'inverse de celui de la phrase clivée.

(14). « Celui qui joue avec toi, c'est lui qui écorche la plaie »

Nous avons deux propositions :

(14a) « Il joue avec toi » et

(14b) « c'est lui qui écorche la plaie ».

Les deux occurrences sont fortement liées et interdépendantes. La collaboration avec autrui nous joue souvent des tours désagréables. Il cache sa

véritable personnalité et expose des qualités qu'il ne possède pas dans la réalité. Ainsi, en se montrant proche de toi, il arrive à tromper aisément son semblable, en paraissant vertueux. Selon M. Riegel (p 728) « les phrases pseudo-clivées privilégient le mécanisme d'extraction et le mécanisme de détachement. Bien qu'elles soient détachées, c'est leur ressemblance avec le mécanisme du clivage qui explique leur appellation de phrase pseudo clivée ». Le premier élément du détachement de la phrase pseudo-clivée est une proposition subordonnée périphrastique, semi-substantive ou une proposition substantivée. Le deuxième élément introduit par « c'est » est un pronom personnel tonique « lui », complément d'objet direct. Au niveau du sens, nous constatons le même type de fonctionnement dans le mécanisme de l'extraction qui nous révèle une partie posée et une partie présupposée. Le Contenu du premier élément est présupposé et l'élément introduit par le marqueur d'identification « c'est » est posé et le contenu de ce deuxième élément se démarquant et fermant ainsi le champ à tout référent spécifique possible. Dans la structure spécifique qu'est la phrase pseudo-clivée, le premier élément, qui est peu caractérisé ou spécifié évoque ce qui est connu et le deuxième élément apporte une spécification lexicale. A travers le premier élément « Celui qui joue avec toi », le locuteur donne ou fait comprendre à l'allocutaire qu'il a connaissance d'une première information qu'il veut partager avec lui. Et dans le deuxième, « c'est lui qui écorche la plaie », il donne une définition ou les caractéristiques de cette deuxième information (ce qui constitue en quelque sorte la spécification ou la caractérisation lexicale).

CONCLUSION

Notre recherche a mis en relief l'impact de la subordination relative dans les structures proverbiales africaines. La réflexion se scinde en trois parties. D'abord, dans la dimension du morphème relatif dans la structure proverbiale, il faut souligner que La proposition relative à antécédent est un facteur révélateur de l'interaction entre la grammaire et le proverbe africain. Introduite par un pronom relatif, elle est corréfrente à son antécédent et identifie sa propre fonction dans la phrase. Ensuite, nous avons identifié deux types de relatif adjectival : la relative à valeur déterminative et la relative explicative. Elles jouent un rôle prépondérant en participant à la caractérisation des personnages et au cheminement de l'intrigue. La subordonnée relative déterminative ou restrictive limite l'extension de l'antécédent qu'elle

accompagne. La relative explicative est souvent séparée de la principale par une virgule. Elle est facultative et effaçable. Enfin, nous avons d'autres types de relations subordinatives. Les propositions subordonnées relatives substantives et Les phrases clivées et les pseudo-clivées. Elles assurent la qualité du style et la richesse linguistique du proverbe africain. La relative substantive indéfinie n'admet pas au premier contact un antécédent. Elle est introduite par les pronoms relatifs qui et sa variante quiconque ; quoi ; où la phrase clivée est mise en relief par l'extraction du présentatif « c'est », suivi du pronom relatif « qui ». Et la phrase pseudo-clivées ou semi-clivée est construite à partir d'une proposition relative contenant le thème et le présentatif « c'est » représentant le propos. Mais l'ordre est l'inverse de celui de la phrase clivée.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY Charles, 1950, *Linguistique générale et linguistique français*, 3^e édition, Berne, A.Francke,
- BASTUJI Jacqueline, 1974, « Les Relatives et l'adjectif », *Langues française*, n°22, 1974,
- DUBOIS Jean, 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse,
- GIRAULT-DUVIVIER Charles Pierre, 1819, *grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, tome premier, Paris, Cotelle,
- DUBOIS Jean et LAGANE René, 1995, *Grammaire Larousse*, Livre de bord, Larousse.
- GARAGNON Anne-Marie et CALAS Frédéric, 2002, *La Phrase complexe : De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, hachette.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2011, *Le Bon Usage Grammaire Française* 14th, Paris, De Boeck Supérieur.
- KOUASSI Kpangui, 2021, « Fonctionnement syntaxique en français des propositions subordonnées circonstancielles et leurs valeurs dans les proverbes ivoiriens », *Germivoire*, n°14, en ligne, Abidjan, p.151-171.
- LE GOFFIC Pierre, 2019, *Grammaire de la subordination en français*, Paris, Editions ophrys.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, 2021, *Grammaire méthodique du français*, 8^{ème} édition, Paris, P.U.F.

RIEMAN Othon et GOELZER Henri, 2010, *Grammaire comparée du grec et du latin*, Paris, Armand Colin

SECHEHAVE Albert, 1926, *structure logique*, Paris, Edouard Champion.

TESNIERE Lucien, 1976, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck